



Vous informe

**VOICI COMMUNIQUÉ PAR LA PRÉFECTURE L'ORDRE DU JOUR
DE LA COMMISSION DEPARTEMENTALE DE LA PRESERVATION DES ESPACES, NATURELS,
AGRICILES ET FORESTIERS**

- SEANCE DU JEUDI 20 JANVIER 2022 -

L'ordre du jour prévisionnel est le suivant :

- approbation du procès-verbal de la CDPENAF du 16 décembre 2021 (sous réserve) ;
- **9h45** : examen de la délibération motivée de la commune de Boissise le Roi, permettant la réalisation de la phase 1B de la ZAC Orgenoy Est ;
- **10h30** : examen du projet de PLU de la commune de Congis sur Théroutanne ;
- **11h15** : examen du permis de construire n°077 180 21 00002 pour la construction d'un parc photovoltaïque au sol sur la commune de Férolles-Attilly ;
- Points divers (présentation secrétariat CDPENAF)
 - examen de la DP valant mise en compatibilité du PLU de la commune de Boissise la Bertrand ;
 - examen de la révision allégée du PLU de la commune du Pin

France Nature Environnement Seine-et-Marne

Maison forestière de Bréviande RD 346 77240 VERT-SAINT-DENIS

Adresse postale : Hôtel de ville 2, rue Pasteur 77240 VERT-SAINT-DENIS

Tél 01 64 71 03 78 Mail : fne77@orange.fr Blog : www.environnement77.fr